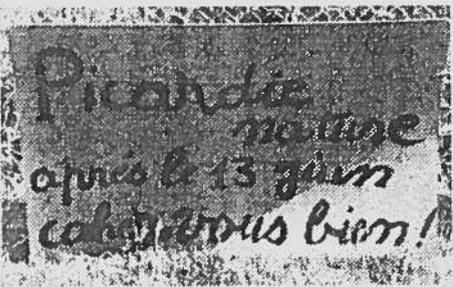
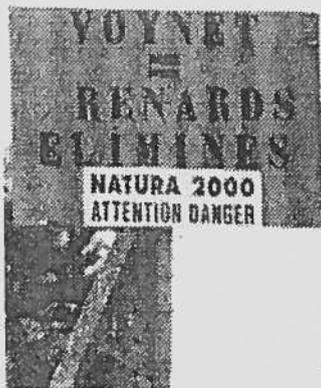


n° 84

Picardie Nature



Aménagement
de la côte
picarde
Création d'un
collectif..
La spatule
blanche

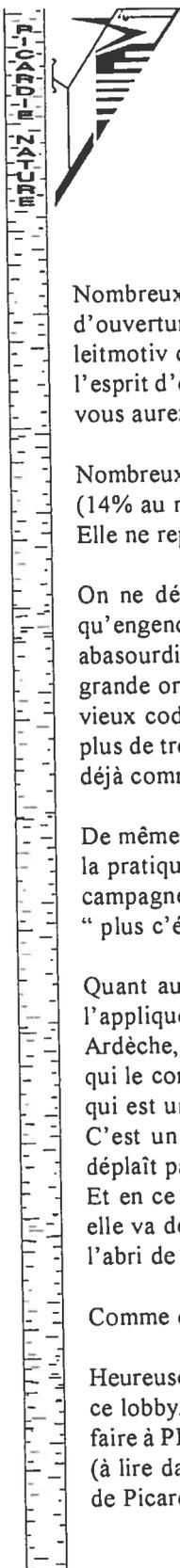


BIENVENUE EN BAIE DE SOMME !!

15 F

Revue trimestrielle de l'association PICARDIE NATURE

Sommaire



3 Editorial

23 Adhésion et abonnement

22 Jeux

VIE DE VOTRE ASSOCIATION

4 Echos du CA

5 Opération Marée basse

5 Composter ses déchets, c'est naturel !

6 Quel tableau !

EN PICARDIE

8 Aménagement de la côte picarde

11 Création d'un collectif..

BILLET D'HUMEUR

14 Les aigrainoirs

14 Une hirondelle fait le printemps

ARTICLES GÉNÉRAUX

15 La Spatule blanche

17 Les odonates

18 Le monde des insectes

INFORMATIONS

20 Abécédaire

21 Aigle de Bonelli

Editorial

POUR L'EUROPE DES DIFFERENCES...

Nombreux sont ceux qui peuvent se reconnaître dans cette phrase. Elle fleurit bon l'esprit d'ouverture et la tolérance. Pourtant, vous vous en souvenez certainement, elle était le leitmotiv du mouvement CPNT lors des dernières européennes. Alors, CPNT fleurit bon l'esprit d'ouverture et la tolérance ? Regardez les photos de la couverture de ce numéro et vous aurez la réponse !

Nombreux sont ceux qui se sont fourvoyés en choisissant cette liste : près de 85000 picards (14% au niveau régional). Elle ne représente pas la défense de la ruralité...ni l'amour des différences!

On ne défend pas la ruralité de maux qui ne l'affectent pas. Les menaces annoncées qu'engendrerait l'Europe et ses directives sur la chasse ont été exagérées d'une façon abasourdissante. D'ailleurs, un rappel en passant : la chasse de nuit est interdite par la grande ordonnance des eaux et forêts de 1669. Cela a ensuite été intégré dans notre bon vieux code rural. L'interdiction de la chasse de nuit est donc une tradition française de plus de trois siècles ! Une première tradition que ne défend pas CPNT ! Ses électeurs vont déjà commencer à avoir des déceptions...

De même, NATURA 2000 n'est pas, contrairement à ce qui a été martelé, un danger pour la pratique de l'activité cynégétique. Tout et n'importe quoi a été colporté pendant cette campagne électorale, et si vous me permettez cette expression familière, on a pu voir que " plus c'était gros, plus ça passait ! ".

Quant au respect des différences, si on le souhaite au niveau européen, il faut d'abord l'appliquer chez soi pour être crédible. Depuis quelques semaines, le col de l'Escrinet, en Ardèche, est la propriété des chasseurs. Ils se sont regroupés pour acheter tous les terrains qui le composent (650000 F) et sont maintenant les seuls à pouvoir accéder à cet espace qui est un haut lieu de l'ornithologie (site d'étude de la migration). C'était leur souhait. C'est un pied de nez fait aux naturalistes, à coup de " pognon ". L'Europe du fric ne déplaît pas à CPNT.

Et en ce qui concerne la diversité des usagers de la nature qui profiteront de l'Escrinet, elle va devenir tout simplement inexistante. Gardons nous de penser que nous sommes à l'abri de tels risques dans notre région.

Comme quoi le souhait du partage de la nature n'existe que dans un camp, le nôtre !

Heureusement, à force d'informations, les esprits prennent conscience de ce que représente ce lobby. Ne nous taisons pas pour dire ce qu'il est. C'est ce que nous nous engageons à faire à PICARDIE NATURE avec tous ceux, d'horizons divers, qui refusent l'inacceptable (à lire dans ce numéro) et qui souhaitent une diversité humaine dans les espaces naturels de Picardie et d'Europe.

VINCENT BAWEDIN

Picardie Nature, association à but non lucratif (loi 1901) affiliée à France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Environnement et de l'Équipement.

Siège social : 14, place Vogel à Amiens

Adresse postale : BP 835 80008 Amiens Cedex 1 - Tél. 03 22 97 97 87 - Fax. 03 22 92 08 72

- Directeur de la publication : Patrick Thiery - Secrétariat : Laurence Tellier

Comité de rédaction : Gérard Baudry, Vincent Bawedin, Bruno Canon, Bernard Couvreur, Marie France Guillouard, Vincent Vilbert

- Réalisation : Bruno Canon - Photographies et illustrations : Gérard Baudry, Régis Delcourt, Patrick Thiery.

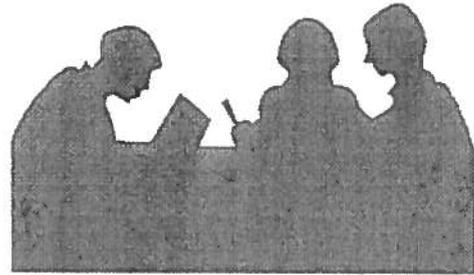
Impression: CAT Georges Couthon

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 1999



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le Conseil d'Administration de l'Association se réunit chaque mois. Des informations intéressantes y circulent et des décisions portant sur le fonctionnement ou sur des actions de protection y sont prises. Cette rubrique n'a pas pour objet de dresser une liste exhaustive des sujets abordés mais simplement de présenter certaines décisions que nous pensons utile de faire connaître à nos adhérents et lecteurs.

Conseil d'administration du 6 avril 1999

Phoques

Des panneaux d'information sur les phoques seront réalisés pour cet été. Ils sont destinés à être utilisés dans le cadre des sorties estivales organisées avec le CPIE-Vallée de Somme et pour le point fixe d'observation des phoques.

Un moteur de 25 CV sera acheté en remplacement de notre premier moteur qui a rendu l'âme.

Sorties estivales sur la côte picarde

Ghislain DOREMUS, adhérent, animera cet été les sorties estivales sur la côte picarde en remplacement de Vincent BAWEDIN.

Remembrement

Le C.A. donne son accord à la proposition de Frédéric BLIN d'adresser un courrier aux adhérents situés à proximité des communes concernées par des procédures de remembrement. Le but de cette démarche est de mobiliser quelques personnes intéressées par la fonction de P.Q.P.N (Personne Qualifiée pour la Protection de la Nature) au sein des commissions communales de remembrement.

Recours au Tribunal Administratif

Le C.A. décide d'engager un recours contre un arrêté préfectoral autorisant la création d'une unité de compostage à Tracy-le-Val. Même si sur le fond ce procédé de traitement des déchets reste à promouvoir, l'association dénonce l'insuffisance de l'étude d'impact qui ne mentionne pas la présence de cavernes abritant une population de petits

Rhinolophes, une espèce de chauve-souris très menacée en France et en Europe. Cette présence, confirmée par Rémi FRANCOIS, (Administrateur récemment élu de Picardie-Nature), fait de ces cavernes un site d'importance européenne pour l'espèce.

Pour montrer la rareté de celle-ci, on estime que la présence de seulement 5 individus dans un site suffit à le considérer comme d'importance européenne !

Conseil d'administration du 4 mai 1999

Centre de soins

Une proposition d'objectifs à court et moyen termes émise par Stéphane SOYEZ est examinée et validée par les administrateurs. Il s'agit d'améliorer le fonctionnement du Centre de soins. Le projet porte sur 4 points :

1. organiser l'accueil et le sauvetage d'oiseaux blessés,
2. sensibiliser le public,
3. assurer un Centre de soin dans le cadre du réseau UNCS et dans le respect de la législation relative à cette activité,
4. mobiliser les adhérents intéressés ainsi que ceux déjà formés.

Pour atteindre ces objectifs, 4 démarches concrètes seront engagées dans les prochains mois :

1. s'appuyer sur une personne possédant un certificat de capacité (autorisation administrative d'exercer - démarche en cours menée par Stéphane SOYEZ),
2. réaliser un dossier technique afin de construire de nouvelles installations,
3. signer une convention de collaboration avec l'ARAPEJ,
4. mettre en place un réseau de

soigneurs.

Locaux

La ville d'Amiens souhaite récupérer des pièces pour loger le Comité de Quartier et le Groupement des Commerçants des Halles. Notre Association et la Société Linéenne Nord Picardie seraient regroupées dans les quatre pièces actuellement occupées par Picardie-Nature. Nous avons eu une entrevue avec M. BOUCHEZ, Maire-Adjoint du secteur "Centre Ville" pour lui faire part des difficultés que nous rencontrerons avec cette réduction importante de la surface des locaux (qui passeraient de 60 à 30 m²).

Doublement de la RN 31 dans le Pays de Bray (Oise)

Le C.A. décide de soutenir financièrement, à hauteur de 1 200 francs, l'édition et la diffusion d'un tract réalisé par un collectif d'associations s'opposant au projet.

Opération "Marée basse"

Cette opération, organisée par le CPIE-Vallée de Somme, est renouvelée cette année. Alain WILLIAM et Vincent LEFEVRE y participeront pour présenter la colonie de phoques.

Picardie-Nature en librairie

Le C.A. décide de proposer à la vente la revue, moyennant une marge de 30 % pour le libraire.

Abonnement à des revues ornithologiques

L'Association s'abonnera aux revues ALAUDA et ORNITHOS.



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

OPÉRATION MARÉE BASSE



Nous avons participé à l'opération Marée Basse qui s'est déroulée le samedi 14 mai à Saint Valéry. Alain WILLIAM nous accompagnait.

Nous avons, à cet égard, organisé le matin (à marée haute !) une séance d'observation sur les phoques au bout du Quai Jeanne d'Arc. Dès notre arrivée, une dizaine de personnes observaient déjà les phoques et purent utiliser le matériel mis à leur disposition. Quand deux de nos protégés prirent la peine de sortir la tête de l'eau, ce fut l'effervescence et dès que ceux-ci replongèrent, les

questions fusèrent de tous les côtés.

Un public très intéressé - et par là même très intéressant - vint donc toute la matinée jeter un coup d'oeil dans la lunette et se renseigner auprès de nous. En tout, se furent près de 80 personnes qui, en deux heures de temps, sont venues nous faire part de leurs anecdotes, leurs remarques et de leur étonnement sur la présence de ces étranges animaux plus habitués (croyaient certains) à vivre dans les pays froids.

L'après-midi fut consacré à l'exposition et au diaporama qui

obtinrent un réel succès. Plus de 50 personnes ont franchi les portes de la Station d'Etudes de Saint-Valéry et sont rentrées dans le monde fantastique des phoques de la Baie de Somme.

Parmi ces 50 personnes, nous tenons à remercier plus particulièrement M. DINGREMONT, Maire de Saint-Valéry, qui nous a fait l'honneur d'assister au diaporama avec sa famille.

LAURENCE TELLIER ET
VINCENT LEFÈVRE

COMPOSTER SES DECHETS, C'EST NATUREL !

Tel était le thème de la conférence que notre association a organisée le 25 mai dernier avec l'Association Nationale pour la Promotion du compostage individuel "Action Compost".

Cette conférence, animée par Yvan BAVENCOFF, spécialiste du compostage, et Jean-Marie GLANTZLEN, habitué à communiquer sur les déchets, s'est tenue à Plachy-Buyon, une commune du SIRTOM des 4 cantons (structure intercantonale du sud-ouest de la Somme) qui a innové dans le tri sélectif, et plus récemment dans le compostage individuel.

Une trentaine de personnes étaient présentes parmi lesquelles des responsables du SIRTOM, de

la déchetterie de Thieulloy-l'Abbaye ainsi que des maires du Val de Selle.



Après des explications techniques présentées par M. BAVENCOFF sous la forme d'un diaporama, un débat s'est ouvert sur la réduction à la source des déchets organiques compostables. L'exemple des sacs de gazon encombrant les camions-benne dès le printemps a été évoqué. Le transport de ce type de déchets occasionne une dépense énergétique inutile.

PATRICK THIÉRY

Remerciements à :

Mme WALLET, Maire de Plachy-Buyon pour avoir mis une salle à notre disposition,

Yvan BAVENCOFF, pour être venu du Pas-de-Calais pour nous livrer son expérience.



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

QUEL TABLEAU !

En 14 ans, de janvier 1985 à décembre 1998, le Centre de soins de Picardie-Nature a accueilli 183 oiseaux protégés, victimes de tireurs malveillants, utilisant le plus souvent un fusil de chasse, mais aussi à l'aide de carabines à canon rayé : carabine à air comprimé (plomb à jupe) de calibre 4,5 mm ou carabine 22 LR à cartouche (balle) de calibre 5,56 mm.



Date	Espèce	Lieu de découverte	Projectile
1985			
5/1	Cygne tuberculé	Flesselles (80)	2 plombs chasse
9/1	Mouette rieuse	Nanteuil le Haudoin (60)	3 plombs chasse
10/2	Tadorne de Belon	La Maye (80)	2 plombs chasse
28/8	Héron cendré	Milly sur Thérain (60)	1 plomb chasse
3/9	Héron cendré	Camon (80)	6 plombs chasse
2/11	Héron cendré	Trosly-Breuil (60)	1 plomb chasse
3/11	Buse variable	Airaines (80)	1 plomb chasse
4/11	Buse variable	Friville (80)	3 plombs chasse
15/11	Buse variable	Drancourt (80)	4 plombs chasse
24/11	Chouette hulotte	Ferrières (80)	6 plombs chasse
25/11	Hibou moyen-duc	Naours (80)	4 plombs chasse
1986			
20/1	Buse variable	Berny sur Noye (80)	23 plombs chasse
4/2	Buse variable	Hangest s/Somme (80)	1 plomb chasse
2/3	Tadorne de Belon	Le Hourdel (80)	1 plomb chasse
11/4	Pigeon citadin	Amiens (80)	1 plomb à jupe
7/6	Héron cendré	Hangest s/Somme (80)	4 plombs chasse
5/9	Faucon hobereau	Petit St Jean (80)	1 plomb chasse
25/10	Oedicnème criard	Pont-Noyelles (80)	3 plombs chasse
20/10	Busard St Martin	Vignacourt (80)	1 plomb chasse
5/12	Hibou moyen-duc	Val de Maison Talmas (80)	1 plomb chasse
17/12	Buse variable	Béhencourt (80)	2 plombs chasse
30/12	Buse variable	Sains en Amiénois (80)	5 plombs chasse
1987			
6/1	Mouette rieuse	Glisy (80)	1 plomb chasse
23/1	Héron cendré	Pierrepoint s/Avre (80)	2 plombs chasse
24/1	Cygne chanteur	Mailly-Raineval (80)	2 plombs chasse
27/1	Héron cendré	Amiens (80)	3 plombs chasse
28/1	Busard St Martin	Blangy-Tronville (80)	1 plomb chasse
1/2	Héron cendré	Salouel (80)	4 plombs chasse
4/2	Grèbe huppé	Albert (80)	5 plombs chasse
17/9	Hibou Moyen-duc	St Quentin en Tourmont (80)	3 plombs chasse
16/11	Epervier d'Europe	Péronne (80)	1 plomb chasse
4/12	Buse variable	Bonvillers (80)	5 plombs chasse
1988			
2/1	Buse variable	Loeuilly (80)	2 plombs chasse
28/2	Cygne tuberculé	Frémontiers (80)	Cailloux !
29/02	Buse variable	Flesselles (80)	2 plombs chasse
31/3	Cygne tuberculé	St Valéry s/Somme (80)	4 plombs chasse
30/7	Mouette rieuse	Corbie (80)	1 plomb chasse
20/8	Héron cendré	Picquigny (80)	3 plombs chasse
28/8	Busard des roseaux	Sailly Bray (80)	5 plombs chasse
11/9	Bondrée apivore	Epaumesnil (80)	1 plomb chasse
7/10	Fou de Bassan	Anse Bidard (80)	1 balle 22 LR
24/10	Héron cendré	Flixecourt (80)	3 plombs chasse
7/11	Buse variable	Bouzincourt (80)	2 plombs chasse
15/11	Buse variable	Monsures (80)	2 plombs chasse
4/12	Avocette	Blangy Tronville (80)	3 plombs chasse
			Cailloux !

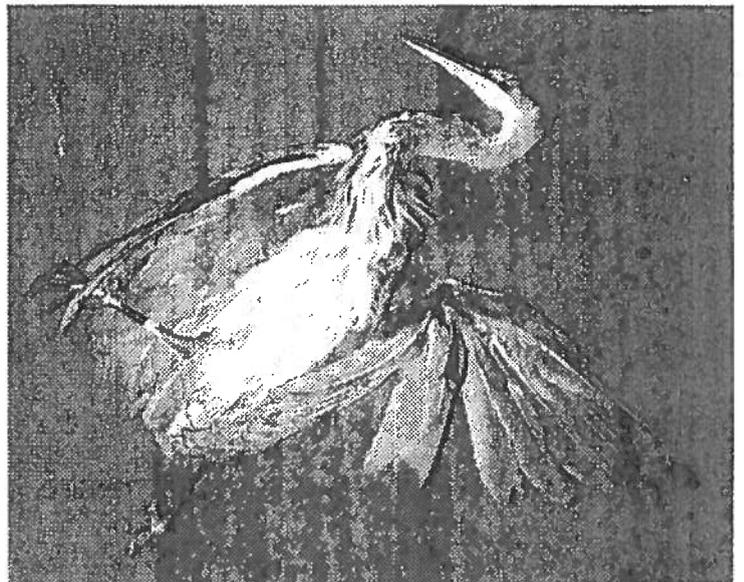
1989			
7/1	Buse variable	Fresnoy au Val (80)	1 plomb chasse
11/1	Mouette rieuse	Longpré les Corps Sts (80)	1 plomb chasse
2/3	Faucon crécerelle	Fouencamps (80)	4 plombs chasse
14/3	Buse variable	Mareuil Caubert (80)	1 plomb chasse
15/4	Butor étoilé	Fouencamps (80)	2 plombs chasse
15/4	Hibou des marais	Hable d'Ault (80)	1 plomb chasse
5/10	Héron cendré	Loeuilly (80)	15 plombs chasse
6/10	Pigeon voyageur	Ailly sur Somme (80)	1 plomb chasse
16/10	Pic épeiche	Monsel (80)	1 plomb chasse
7/11	Avocette	Corbie (80)	2 plombs chasse
10/11	Buse variable	Montmirail (51)	2 plombs chasse
18/11	Butor étoilé	Rue (80)	1 plomb chasse
19/11	Héron cendré	Catillon (60)	3 plombs chasse
30/11	Héron cendré	Cambron (80)	10 plombs chasse
1990			
2/3	Buse variable	Velennes (80)	2 plombs chasse
18/8	Héron cendré	Cayeux sur Mer (80)	1 plomb chasse
25/8	Goéland cendré	St Quentin en Tourmont (80)	1 plomb chasse
7/9	Tourterelle turque	Prouzel (80)	1 plomb à jupe
19/9	Cornelle noire	Amiens (80)	3 plombs chasse
1/10	Epervier d'Europe	Framicourt (80)	1 plomb chasse
7/11	Héron cendré	Castel (80)	1 plomb chasse
10/11	Faucon crécerelle	Dreuil les Amiens (80)	1 plomb chasse
19/11	Epervier d'Europe	Clermont (60)	1 plomb chasse
1991			
1/1	Tourterelle turque	Prouzel (80)	1 plomb à jupe
21/1	Buse variable	Vauchelles (80)	4 plombs chasse
19/2	Buse variable	Hermes (60)	3 plombs chasse
21/3	Epervier d'Europe	Amiens (80)	1 plomb chasse
21/10	Busard des roseaux	Vauchelles les Domart (80)	1 plomb chasse
30/10	Faucon pèlerin	Doullens (80)	4 plombs chasse
1/11	Buse variable	Airaines (80)	1 plomb chasse
6/11	Buse variable	St Firmin les Crotoy (80)	1 plomb chasse
20/11	Faucon pèlerin	Ville le Marclat (80)	2 plombs chasse



LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

1992			
7/1	Epervier d'Europe	Harbonnières (80)	2 plombs chasse
9/1	Héron cendré	Sacy le Grand (60)	1 plomb chasse
1/2	Hibou moyen duc	Beauvais (60)	1 plomb chasse
1/2	Héron cendré	Amiens (80)	1 plomb chasse
29/2	Hibou moyen duc	Berlancourt (60)	3 plombs chasse
10/3	Buse variable	Laon (02)	1 plomb chasse
14/4	Buse variable	Montdidier (80)	3 plombs chasse
2/9	Héron cendré	Nampty (80)	1 plomb chasse
27/9	Grand cormoran	Villers Tournelle (80)	1 plomb chasse
29/9	Héron cendré	Amiens (80)	1 plomb chasse
2/10	Buse variable	Albert (80)	3 plombs chasse
5/10	Faucon crécerelle	Vignacourt (80)	1 plomb chasse
8/10	Buse variable	La Chapelle aux Pots (60)	1 plomb chasse
13/10	Buse variable	Hermes (60)	4 plombs chasse
15/10	Epervier d'Europe	Les Ageux (60)	3 plombs chasse
15/10	Faucon crécerelle	Canaples (80)	1 plomb chasse
25/10	Faucon crécerelle	St Germer de Fly (60)	1 plomb chasse
28/10	Goéland argenté	Feuquières (60)	1 plomb chasse
28/10	Buse variable	Neuville sous Auneuil (60)	3 plombs chasse
2/11	Héron cendré	Ailly sur Somme (80)	3 plombs chasse
16/11	Epervier d'Europe	Beauvais (60)	1 plomb chasse
16/11	Buse variable	Petit Camon (80)	2 plombs chasse
23/11	Epervier d'Europe	Hailles (80)	1 plomb chasse
30/11	Buse variable	Villers Tournelle (80)	2 plombs chasse
4/12	Buse variable	Gamaches (80)	1 plomb chasse
1993			
18/1	Buse variable	Fontaine (27)	1 plomb chasse
2/8	Héron cendré	St Martin au Bois (60)	1 plomb chasse
28/8	Héron cendré	Auneuil (60)	éclats de plomb
4/10	Héron cendré	La Chaussée Tirancourt (80)	4 plombs chasse
23/10	Buse variable	Chipilly (60)	3 plombs chasse
28/10	Faucon crécerelle	Clermont (60)	1 plomb chasse
2/11	Epervier d'Europe	Compiègne (60)	1 plomb chasse
14/11	Héron cendré	Breuil le Sec (60)	3 plombs chasse
19/11	Héron cendré	Fontaine Lavaganne (60)	3 plombs chasse
26/11	Buse variable	Abbeville (80)	1 plomb chasse
27/11	Héron cendré	Lamoite Brebière (80)	2 plombs chasse
30/11	Autour des palombes	Tracy le Mont (60)	1 plomb chasse
30/11	Héron cendré	Camon (80)	7 plombs chasse
1994			
14/2	Héron cendré	Longueau (80)	5 plombs chasse
25/2	Cygne tuberculé	Amiens (80)	Balle 22 LR
4/3	Corbeau freux	Abbeville (80)	2 plombs chasse
13/4	Héron cendré	Irlès (Albert) (80)	3 plombs chasse
19/10	Busard des roseaux	Sacy le Grand (60)	2 plombs chasse
25/10	Buse variable	L'Arbois (60)	6 plombs chasse
3/11	Faucon crécerelle	Méricourt l'Abbé (80)	2 plombs chasse
3/11	Corbeau freux	Amiens (80)	1 plomb chasse
11/11	Buse variable	Ville le Marcllet (80)	6 plombs chasse
22/11	Buse variable	Querriéu (80)	4 plombs chasse
13/12	Buse variable	Villeneuve les Sablons (60)	2 plombs chasse
17/12	Faucon crécerelle	Mareuil Caubert (80)	1 plomb chasse
1995			
26/1	Buse variable	Vaux en Amiénois (80)	4 plombs chasse
27/1	Buse variable	Noyelles sur Mer (80)	1 plomb chasse
5/2	Faucon crécerelle	Le Crotoy (80)	1 plomb chasse
18/2	Buse variable	Contoire Hamel (80)	1 plomb chasse
21/8	Bondrée apivore	Lucheux (80)	5 plombs chasse
7/9	Balbusard pêcheur	Lécluse (59)	3 plombs chasse
10/10	Héron cendré	Ecoivres (62)	1 plomb chasse
26/10	Buse variable	Créquy (60)	6 plombs chasse
20/11	Corneille noire	Moreuil (80)	2 plombs chasse
21/11	Busard St Martin	Conty (80)	8 plombs chasse
27/11	Buse variable	Amigny Rouy (02)	3 plombs chasse
12/12	Héron cendré	Tertry (80)	3 plombs chasse
14/12	Buse variable	Namps au Val (80)	3 plombs chasse
16/12	Cygne tuberculé	Hable d'Ault (80)	27 plombs chasse

1996			
2/1	Grèbe huppé	Hortillonages Camon (80)	3 plombs chasse
3/1	Grèbe huppé	Arcy (60)	1 plomb à jupe
28/1	Buse variable	Halatte (60)	3 plombs chasse
11/2	Mouette rieuse	Longpré les Corps Saints (80)	2 plombs chasse
13/2	Goéland cendré	Hétomesnil (80)	2 plombs chasse
20/2	Buse variable	Compiègne (60)	2 plombs chasse
21/2	Héron cendré	Argoeuves (80)	2 plombs chasse
27/2	Buse variable	Cottenchy (80)	4 plombs chasse
1/3	Buse variable	Marseille en Beauvaisis 60	2 plombs chasse
31/3	Hibou moyen duc	Epineuse (60)	2 plombs chasse
14/9	Buse variable	Puiseux (60)	4 plombs chasse
18/10	Buse variable	Taisnil (80)	6 plombs chasse
25/10	Buse variable	Méricourt (80)	2 plombs chasse
3/11	Buse variable	Hodeng au Bosc (76)	3 plombs chasse
7/11	Héron cendré	Longpré les Corps Saints 80	1 plomb chasse
3/12	Buse variable	Rousseloy (60)	3 plombs chasse
6/12	Héron cendré	Verberie (60)	1 plomb chasse
9/12	Buse variable	Fonches (80)	1 plomb chasse
1997			
13/1	Butor étoilé	Le Crotoy (80)	1 plomb chasse
13/1	Buse variable	Sancourt (80)	5 plombs chasse
5/2	Epervier d'Europe	Caix (80)	2 plombs chasse
22/2	Busard St Martin	La Chapelle en Serval (60)	1 plomb chasse
1/10	Busard cendré	Abbeville (80)	1 plomb chasse
12/10	Busard St Martin	Flesselles (80)	3 plombs chasse
21/10	Epervier d'Europe	Amiens (80)	1 plomb chasse
24/10	Faucon crécerelle	St Quentin en Tourmont (80)	2 plombs chasse
24/10	Buse variable	Cayeux sur Mer (80)	2 plombs chasse
29/10	Buse variable	Chipilly (80)	7 plombs chasse
30/10	Buse variable	Verberie (80)	1 plomb chasse
6/11	Mouette rieuse	Le Crotoy (80)	1 plomb chasse
18/11	Buse variable	Rue (80)	4 plombs chasse
18/11	Hibou Moyen-duc	Allaines (80)	2 plombs chasse
30/12	Grèbe huppé	déposé à ma porte	4 plombs chasse
1998			
14/1	Buse variable	Compiègne (60)	9 plombs chasse
1/2	Buse variable	Plainville (60)	4 plombs chasse
5/2	Mouette rieuse	Amiens (80)	1 balle 22 LR
8/2	Héron cendré	Yzeux (80)	1 plomb chasse
28/7	Tourterelle turque	Rivery (80)	1 plomb à jupe
3/8	Cigogne noire	Cayeux sur mer (80)	4 plombs chasse
14/10	Buse variable	Sauvillers (80)	2 plombs chasse
22/11	Cygne tuberculé	Grand Laviers (80)	11 plombs chasse
23/11	Buse variable	Aveluy (80)	4 plombs chasse





AMENAGEMENT DE LA COTE PICARDE OU EST LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

Ces derniers mois, la presse régionale a relaté les positions des décideurs politiques sur des projets concernant la côte picarde. A cette occasion, l'association Picardie Nature a pu constater que, sous l'intitulé "protection de l'environnement, développement touristique et développement durable" l'on plaçait souvent pêle-mêle réalisation de routes et construction de digues.

Plutôt hostile, par nature, au "bitumage" et "bétonnage" des espaces naturels, l'association regrette cette vision plutôt étriquée et coûteuse de l'aménagement du territoire en Picardie Maritime.

En préalable à toute réflexion sur ce sujet, il faut savoir que la notion de développement durable rappelée par M. DUFEIGNEUX, Préfet de région (cf. Courrier Picard du 27 janvier 1999 "Stratégie de l'Etat en région Picardie") est relativement récente.

Le concept d'éco-développement évoqué en 1972 à la conférence des

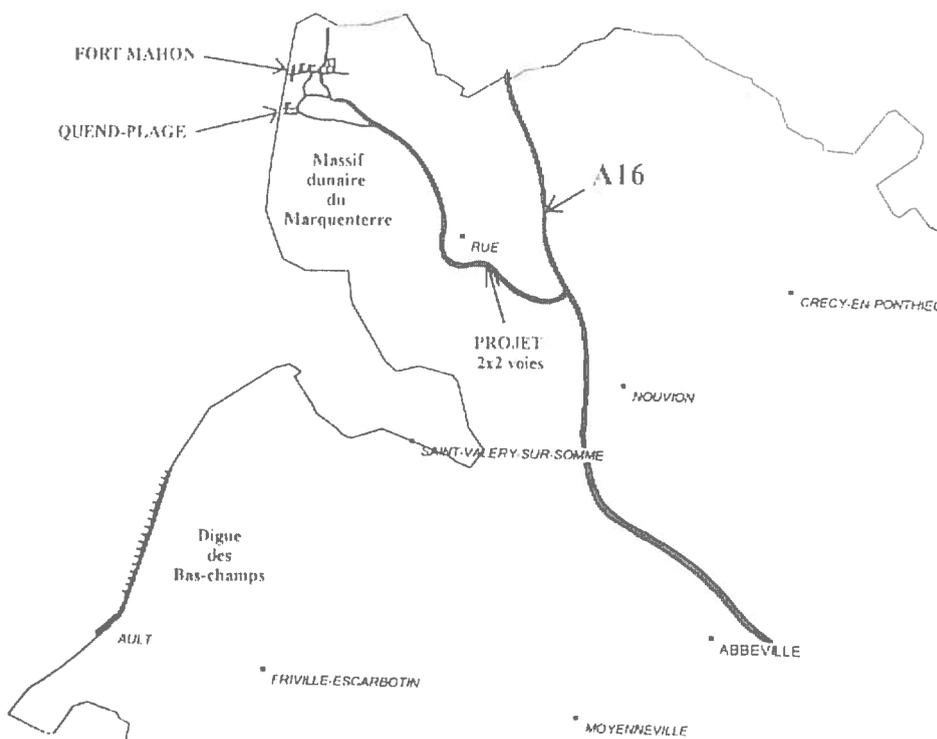
Nations-Unies sur l'environnement (resté en sommeil pendant 20 ans) a été reprise en 1992 au Sommet de Rio sur l'avenir de la planète. Les O.N.G ont présenté alors le concept de développement soutenable s'inscrivant dans le cadre d'une morale planétaire qui voudrait que nous agissions de façon compatible avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre. Plus tard, les hommes politiques et économistes ont substitué à ce concept la notion plus restrictive de développement durable, expression à la mode actuellement.



JEAN LEFEBVRE

O. SAVREUX

Une réalisation coûteuse !



Si l'on estime qu'un éco-développement concerne surtout la qualité de vie des populations, celle-ci doit comprendre également la préservation des espaces et ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation ainsi que le respect des équilibres naturels.

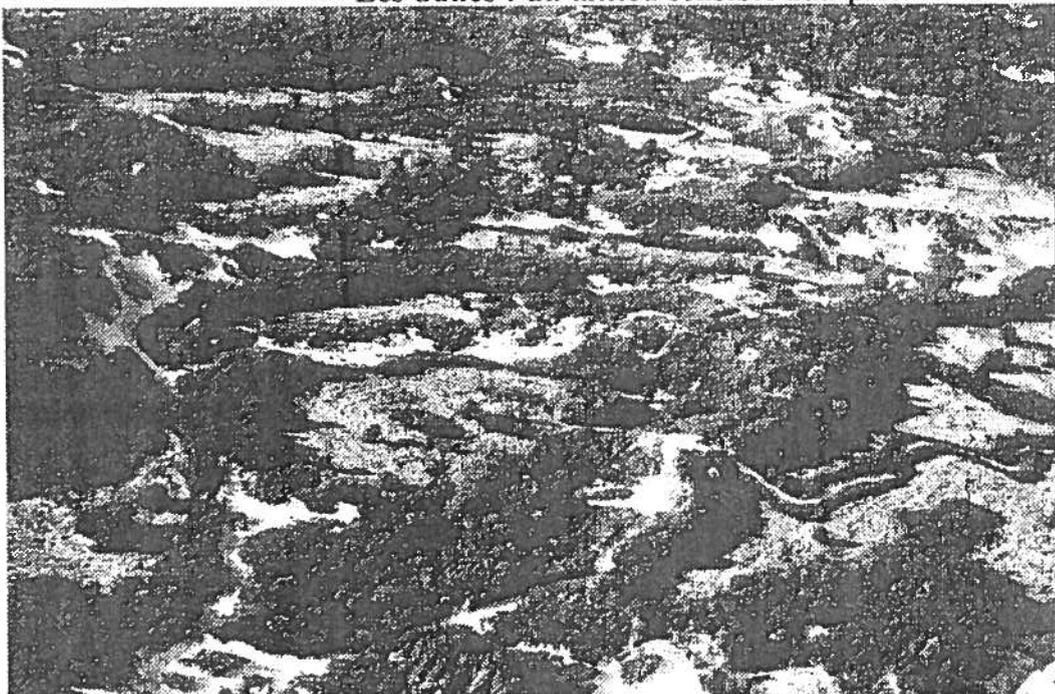
Pour en revenir aux aménagements importants prévus sur la côte picarde, nous ne sommes pas persuadés que la réalisation d'une route à 4 voies (desserte littorale) règlera les difficultés de circulation et permettra un développement touristique équilibré. Au contraire, en terme d'aménagement du territoire, ces travaux, coûteux pour le contribuable, créeront un déséquilibre entre le Nord et le Sud de la Baie de Somme. Cette route, en plus d'égratigner une zone



EN PICARDIE

Les dunes : un milieu sensible aux piétinements

humide de valeur internationale (marais de Lannoy près de Rue), s'achève "en cul-de-sac" à Fort-Mahon, à proximité d'un massif dunaire exceptionnel, fragile et absolument pas préparé à subir une pression humaine forte durant l'été.



Au Sud, la lutte contre la mer fait régulièrement couler beaucoup d'encre. Il y a 10 ans seulement, ingénieurs du BTP et hommes politiques s'enorgueillissaient d'avoir su enrayer définitivement (sic) les assauts de la mer contre la falaise d'Ault. Il semble que les certitudes et le béton des digues se soient rapidement fissurés au point de retomber, aujourd'hui, dans le même schéma ... d'un coût approximatif de 100 millions de francs.

100 MF de francs tous les 10 ans ! A ce prix là, n'était-il pas plus judicieux d'adopter une attitude d'humilité face à la puissance de la mer, surtout que des exemples

revoir l'urbanisme aultois en éloignant les riverains du bord de la falaise, en leur offrant un logement neuf.

Le renforcement de la digue des bas-champs procède du même raisonnement.

Si Picardie-Nature s'intéresse à ces

aménagements et à leur aspect financier, c'est qu'ils auront un impact négatif direct et indirect à terme sur les milieux naturels et les équilibres écologiques :

- direct en tout cas pour la digue des bas-champs et l'aménagement des RD 940 et 32 en 2x2 voies,

- indirect, à deux titres, d'une part par la volonté de concentrer un tourisme de masse à proximité d'un massif dunaire du Marquenterre, site classé et, d'autre part, par les sommes considérables investies dans le béton et le bitume au détriment d'aménagements adaptés et de dispositifs d'accueil des touristes dans les espaces ouverts et sensibles de la côte picarde.

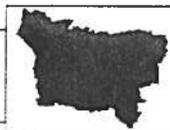
Nous nous trouvons actuellement face à une alternative pour le développement de la côte picarde.

D'un côté une attitude que nous estimons archaïque, inspirée des stratégies d'aménagements concentrés, massifs et consommateurs d'espaces naturels, mises en place il y a 30 ans



La Pensée de Curtis, une des nombreuses espèces végétales rares inféodées au massif dunaire

EN PICARDIE



sur certaines côtes françaises, De l'autre un développement soutenable et équilibré qui cherche à émerger sur la côte picarde en valorisant des richesses patrimoniales tout en les préservant a minima.

Rappelant qu'une politique d'aménagement de la côte picarde **devrait être avant tout une politique de ménagement** * (dixit Robert Mallet), Picardie Nature exprime ses craintes pour l'avenir des milieux littoraux.

L'Association souhaite que les

politiques abordent, dans une approche plus globale, les questions relatives aux modes de déplacements, à la valorisation des richesses naturelles, à l'urbanisation et procèdent à une évaluation a posteriori des infrastructures réalisées depuis 20 ans et à la mise en place d'outils de surveillance des milieux naturels.

A défaut d'obtenir un moratoire sur des projets tels que la mise à 2x2 voies des RD 32 et 940, Picardie Nature demande que des mesures compensatoires soient envisagées sur

l'ensemble du littoral avec, bien entendu, des moyens financiers à la hauteur de la richesse patrimoniale de la côte picarde.

PATRICK THIÉRY

* *aménagement* dit bien ce qu'il veut dire : *a*(privatif) *ménagement* = sans *ménagement*

aménager = sans *ménager* au contraire de *à ménager* = qu'on doit *ménager*

GÉRARD BAUDRY

**EXTRAIT DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
PUBLIÉ PAR LE COMITÉ ECONOMIQUE ET SOCIAL DE PICARDIE EN JUIN 1996.**

Rapporteur : Jacques Mortier, Vice-Président du C.E.S.R, représentant actif des associations picardes de protection de l'environnement.

A l'aube du 3^e millénaire, notre civilisation vit une période marquée essentiellement par deux interrogations que sont la crise de l'environnement, tant naturel que social, et l'incertitude de son mode de développement.

Au niveau mondial, une prise de conscience est née du caractère limité de ce que l'on croyait illimité. Ainsi, des questions importantes se posent sur le devenir des ressources naturelles, sur la disparition d'espèces vivantes, sur le réchauffement de la planète, sur les conséquences des activités et comportements humains sur la santé...

Sans être atteint de nouveau par cette peur qui accompagne chaque approche millénaire, il faut admettre que, pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, l'existence de l'homme, en tant qu'espèce, est en danger. Notre "Agir" met maintenant en cause l'Humanité.

Peu à peu, la nécessité d'une approche globale des problèmes environnementaux a été reconnue par la communauté mondiale. Une proposition a été faite en 1987 par la Commission

mondiale pour l'environnement et le développement qui, dans un rapport (Rapport Brundtland) préconise le recours au développement soutenable ou viable, dit durable.

Ce développement durable doit s'exprimer par un comportement dont la règle impérative serait "Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre".

Il exige que l'existence matérielle de l'humanité soit assurée, et, pour la majeure partie de la population mondiale, améliorée. Il exige également "d'assurer à long terme la capacité écologique, sociale et culturelle à supporter l'activité économique...".

L'interprétation de ce concept fait l'objet de nombreuses polémiques et débats. De l'avis général, personne ne peut préciser avec certitude ce qu'est un développement durable pour un pays.

Certains y voient une possible compatibilité entre la croissance économique et la protection de l'environnement, voire une complémentarité. D'autres pensent qu'il y a antagonisme entre croissance et environnement durable et que celui-ci pourrait mener à une "société de décroissance", de frugalité.

Il est nécessaire de dépasser cette alternative. La mise en oeuvre d'une politique de développement durable s'appuyant sur les concepts de responsabilité et de précaution vis à vis des générations actuelles et à venir, exige un changement de mentalité et de comportement concernant aussi bien le gouvernant que le citoyen.

Ce choix impose une modification des attitudes et des structures de consommation et de production. En effet, l'objectif d'un développement qualitatif répondant aux aspirations des populations doit se substituer à celui de la croissance quantitative.

Ce changement ne se fera pas sans une éducation environnementale formant et informant le citoyen, sans le recours à la transparence et au partenariat responsabilisant le citoyen.

Sans condamner le développement économique, cette prospective débouche sur une société fonctionnant sur une nouvelle croissance qui intègre la gestion des ressources naturelles, une stratégie territoriale de développement harmonieuse et équilibrée des activités économiques, regarde la protection de l'environnement naturel et social comme une nécessité au maintien de l'existence de l'humanité et une opportunité génératrice d'emplois.



EN PICARDIE

CRÉATION D'UN COLLECTIF : le Collectif pour le Respect des Droits des Usagers de la Nature

Un collectif a vu le jour en juin 1999. Il rassemble des acteurs de la vie associative et publique. Il s'agit du Collectif pour le Respect des Droits des Usagers de la Nature. Son (ou ses) but :

Dresser un rempart démocratique et citoyen pour contrer les dérives extrémistes du lobby des chasseurs de gibier d'eau :

Comment ?

. En informant (informer toujours !) les élus, d'une part, de ce que représente réellement ce lobby pour la démocratie, l'environnement, l'image de la région. Leur faire prendre conscience qu'il représente une minorité écrasante (et dont nous ne souhaitons aucunement qu'elle soit écrasée !) par rapport aux citoyens (électeurs aussi !) qui aiment à profiter des espaces naturels publics.

. En essayant de démontrer aux chasseurs de gibier d'eau, d'autre part, (en les informant -encore-) que leurs dirigeants (actifs dans le mouvement CPNT) ne sont pas leurs meilleurs défenseurs. En effet, quelle image donnent-ils de la chasse en Picardie avec leurs actes réguliers de violence, d'intolérance, d'agressivité, orchestrés par les plus humbles de "leurs" chasseurs, ceux pour qui la chasse au gibier d'eau est une activité dans laquelle ils mettent toutes leurs tripes, ce qui rend facile leurs mobilisations remarquées. Cette mobilisation se fait car tout et n'importe quoi est raconté pour

leur faire croire
que leur
activité est
menacée.
A l o r s

soyons clairs une fois pour toute, messieurs les chasseurs: **NON**, Natura 2000 n'aura pas d'incidence sur la pratique de la chasse, **NON** la Gauche plurielle (puisque c'est elle qui gouverne aujourd'hui) n'a jamais voulu supprimer la chasse (aucune de ses composantes d'ailleurs !), **NON** nous ne voulons pas vous priver de votre passion, **OUI**, la nature appartient aussi à ceux qui ne portent pas de fusils, **OUI** parmi ceux-là, beaucoup la connaît bien mieux que vous, ne vous en déplaise !, **OUI** on vous ment... mais entendons-nous sur le "on". Les mensonges viennent de ceux qui vous disent le contraire de ce dont nous venons de parler précédemment, et qui, de ce fait, vous méprisent et vous mènent en bateau. Le mépris vient de chez ceux là et non pas d'une soit disant élite urbaine, pro-européenne et écologiste ! : leur mépris vous concerne, vous, et tous les autres usagers de la nature... mais pour ces derniers, avec vous ! C'est pour que tout cela cesse que nous lançons ce collectif.

En faisant savoir aux meneurs de ce lobby qu'un collectif large et influent, rassemblant de nombreuses structures et individus venus de domaines autres que le seul domaine environnementaliste -enfin !- (comme celui de l'éducation, du sport et des loisirs, de la citoyenneté, de la politique, des sciences, etc...) est vigilant sur leur attitude et agira avec fermeté chaque fois "qu'ils dépasseront les bornes".

Pour que les élus
prennent conscience et

courage, pour que les chasseurs de gibiers d'eau (et les autres) ne prennent plus leurs meneurs pour des "diseurs de vérité", attentionnés et attentifs à la passion de leurs... "financeurs" / électeurs..., pour que l'opinion publique prenne parti avec tous ceux qui, aujourd'hui encore, nous rejoignent nombreux, pour que, même en Baie de Somme, l'intérêt général prédomine sur l'intérêt de quelques-uns, afin que chacun puisse pratiquer ses activités favorites, pour tout cela, pour tous ceux là, ce collectif devait être mis en place ! C'est chose faite.

VINCENT BAWEDIN

P.S

Après une campagne de presse nationale à propos de ce collectif, j'apprends avec grand plaisir que des collectifs similaires, directement inspirés du notre, vont voir le jour dans les régions Bourgogne et Languedoc-Roussillon!...et ce n'est qu'un début.

Vous pouvez le rejoindre au :
Collectif pour le Respect des Droits
des Usagers de la Nature (CRD'UN)
BP 835
80008 Amiens





LE COLLECTIF POUR LE RESPECT DES DROITS DES USAGERS DE LA NATURE

Un mouvement large, composé de personnalités, d'associations et organismes divers, se met en place et réagit vivement pour dénoncer l'aspect antirépublicain, antidémocratique, néfaste pour l'image de la région Picardie ainsi que pour sa biodiversité, du lobby extrémiste des chasseurs de gibier d'eau et de la pratique actuelle de ses activités.

La chasse fait partie de notre histoire. Sa démocratisation, comme l'argumentent souvent les chasseurs, fait partie de l'abolition des privilèges : mais alors, si on se réclame des valeurs de 1789, on les applique jusqu'au bout en ayant une conception républicaine du libre accès à l'espace public pour tous ! Or ce n'est pas le cas aujourd'hui. En effet, l'intérêt général est méprisé au profit de la recherche individualiste d'un bonheur privé, là où chacun a le droit de pouvoir pratiquer ses activités favorites.

Notre collectif tient donc à attirer l'attention, avec vigueur, sur les actions du lobby précité, étant donné que celui-ci est...

ANTI REPUBLICAIN car un état de droit républicain est régi par des lois, or le lobby chasseur n'a pas hésité à appeler à bafouer ces lois : "quoi qu'il arrive nous chasserons le 14 juillet" (Courrier Picard du 16 mai 1998). De plus, depuis dix ans le Conseil d'Etat a annulé plusieurs fois les arrêtés fixant les dates d'ouverture à la mi-juillet en raison de leur incompatibilité avec la directive européenne 79/409/CEE (article 7, paragraphe 4).

La république aspire à un civisme fondé sur la vertu de tous les citoyens. Ce civisme n'est visiblement pas dans l'esprit de nombreux chasseurs ni, et surtout, ce qui est pire, dans l'esprit de certains de leurs dirigeants locaux dont les préoccupations électoralistes sont souvent très éloignées de celles de la majorité des chasseurs (rappelons que le représentant CPNT au conseil régional fait partie intégrante de la coalition Baur/FN). L'appel à chasser le 14 juillet, quoique ai décidé le gouvernement, en est un bel exemple et tout aussi grave, l'incitation de "leurs troupes", trompées par leurs "responsables", à

mener des actes de violence contre des citoyens qui ne désirent que le dialogue, comme cela fût le cas le 29/01/99 à Cayeux-sur-mer (80) (Courrier Picard du 30/01/99) ne laisse aucun doute quant à l'esprit d'intolérance qui anime ce lobby, abusé par ses meneurs.

Enfin, d'après le *Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale (n°20, 16 mai 1985)* : " *Durant la scolarité obligatoire, l'observation d'animaux familiers ou sauvages dans leur milieu de vie est souvent la base d'activités dont l'objet est la connaissance du monde vivant, la compréhension des équilibres biologiques et l'éducation au respect de la vie sous toutes ses formes.* ". **Par conséquent, l'intrusion des chasseurs dans le milieu scolaire menace la neutralité de l'instruction publique de notre école républicaine. Dans un souci de respect de la laïcité, nous dénonçons, car cela a déjà été remarqué, toute forme possible de prosélytisme.**

ANTI DEMOCRATIQUE car la démocratie implique le respect des droits fondamentaux de la personne humaine et de **l'ensemble des citoyens**. Or la pratique de la chasse au gibier d'eau entraîne une

discrimination quant à la fréquentation de l'espace public.

Une minorité (armée) dispose de ces espaces dans lesquels la majorité (promeneurs, naturalistes, cavaliers...) devient indésirable, ce qui lui est d'ailleurs clairement exprimé. Une autre aberration est à souligner : avec moins de 5% au niveau régional en 1998 (et obtenus sur quel "programme politique" !), le mouvement CPNT, qui représente politiquement le groupe de pression des chasseurs de gibier d'eau (entre autre) a obtenu une vice-présidence à l'assemblée picarde. Là encore, ce qu'ont majoritairement exprimé les citoyens n'a pas été pris en compte. Enfin, la solidarité européenne a été mise à mal par la loi du 3 juillet dernier qui fait de la France le seul pays d'Europe à aller officiellement à l'encontre de la directive européenne 79/409/CEE. Mais, en matière juridique, il y a une suprématie du droit européen sur le droit interne, ce qui ne donne aucune valeur au vote de nos députés en juillet dernier. C'est d'ailleurs sur ce constat que le Tribunal Administratif de Pau a décidé, par un jugement rendu le 17 décembre 1998, d'imposer aux préfets de trois départements du sud-ouest (région pourtant - oh combien ! - attachée aux traditions cynégétiques d'un autre



EN PICARDIE

âge) de fermer la chasse aux oiseaux migrateurs fin janvier. Dans la Somme, les chasseurs ont continué à chasser, cette année encore, jusqu'au 28 février... en toute illégalité vis à vis du droit européen. **La démocratie et les lois ne sont pas respectées par ce groupe de pression.**

NEFASTE A L'IMAGE DE LA REGION car dès la mi-juillet, à une période où les vacanciers sont nombreux à vouloir profiter des charmes de la Picardie, parmi lesquels figurent les sites prestigieux de la vallée de la Somme ou du littoral, de nombreux chasseurs, en " tenue de combat ", arpentent le domaine public (qu'il soit maritime ou non) avec l'esprit de possession et d'intolérance qu'on leur connaît. Cela aura déjà refroidi plus d'un randonneur, d'un cavalier, d'un cycliste ou d'un naturaliste... et combien de touristes ! ...avec les incidences que l'on sait pour l'économie locale. **Car si la chasse peut impulser, en période estivale, l'économie locale, sachons qu'elle entraîne un effet de fuite chez de nombreux touristes ce qui a un impact financier, certes difficilement quantifiable, mais indéniable.** Les espaces naturels, même du 14 juillet au 28 février, appartiennent à tous et chacun doit pouvoir en profiter et y pratiquer ses loisirs sans gêner l'autre. Nous nous inquiétons d'ailleurs de la nomination au Comité Régional du Tourisme d'extrémistes de la chasse...

La Picardie n'est pas sur tout son territoire la terre d'accueil touristique qu'elle a cependant la capacité d'être... pas plus qu'une terre d'accueil pour les oiseaux migrateurs.

UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITE

Disons le tout de suite : sans les

chasseurs, certains marais très riches sur un plan écologique seraient aujourd'hui des champs de maïs. Mais cela ne doit pas nous empêcher de dénoncer d'autres réalités néfastes pour la diversité biologique et plus précisément ornithologique de notre région. Il est incontestable que les prélèvements effectués au mois de février sur le gibier d'eau retournant vers ses lieux de reproduction contribuent à réduire le potentiel des effectifs nicheurs. Quant aux prélèvements de juillet, ils anéantissent les populations locales nouvellement nées et qui n'ont pas encore eu le temps d'entamer leur migration.

De même, la fréquentation due à l'activité cynégétique en juillet dans les milieux qui servent de réservoir de nourriture complique l'élevage des jeunes par les adultes et peut entraîner leur mortalité, y compris chez des espèces protégées par la loi. C'est le cas chez la cigogne blanche qui tente de recoloniser la plaine maritime picarde. Enfin, trop d'oiseaux protégés sont tués, et parmi eux des espèces impossibles à confondre et très rares comme cette cigogne noire tirée l'été dernier à Cayeux sur mer. Il s'agit d'une espèce menacée à l'échelon européen... Ces deux exemples constatés ne sont que la partie visible de l'iceberg.

Une attitude civique des chasseurs de gibier d'eau et de leurs responsables est plus que jamais souhaitable. Elle passe par le respect des autres usagers de la nature, des règles de la république et de la démocratie. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Nous tous, démocrates, républicains, naturalistes, sportifs, amoureux de la nature et de la Picardie, chasseurs et pêcheurs responsables dénonçons cette minorité qui fait pression et

prend de par ses initiatives une direction contraire à ce qui est de l'ordre du légal et de l'acceptable.

Le collectif, qui a signé ce texte, est composé des personnalités, associations et organismes suivants:

Les CEMEA de la Somme, la Fédération Léo Lagrange de Picardie, la Fédération des Oeuvres Laïques / Ligue de l'enseignement de la Somme, la Fédération du Conseil des Parents d'Elèves de la Somme, la Ligue des Droits de l'Homme (Fédération de la Somme), l'Association des Cavaliers de la Baie de Somme-Henson Marquenterre, Picardie Nature, le Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise, l'Association Des Entomologistes Picards, l'Association régionale Vie et Paysages, la Ligue Communiste Révolutionnaire, les Verts de Picardie, le Mouvement Ecologiste Indépendant, Messieurs Didier Cardon (conseiller régional PS), Arnaud Caron (conseiller régional Vert), Xavier Commeccy (conseiller municipal), Pascal Dacheux (membre des Verts et chasseur), Maurice Duquef (conseiller municipal écologiste), Jean François Gerak (responsable associatif), Jean Marie Laout (conseiller municipal, pêcheur), Christophe Lepine (journaliste), Thierry Bonte (journaliste), Francis Poquet (LCR), Christophe Porquier (secrétaire régional des Verts), Pierre Rechenmann (responsable associatif), Jean Luc Vigneux (responsable associatif, «picardisant»), Jean-Michel Warin (enseignant, chasseur)...

BILLET D'HUMEUR



LES AIGRAINOIRS

Autrefois dans la campagne, aux carrefours des chemins ou près de certains embranchements, s'élevait une petite chapelle ou un calvaire. Les indigènes croyaient ainsi s'attirer la protection du ciel, à moins que ce ne soit un endroit où se reposer. Peut-être était-ce un encouragement à poursuivre sa route, ou un point de repère pour les cartes d'Etat Major des militaires. Ces édifices peu à peu disparaissent, laissant les travailleurs ruraux dans un vide spirituel et obligeant les agriculteurs enfermés dans la solitude de leur cabine de tracteur à écouter R.T.L. ou N.R.J pour dissiper les ténèbres impies.

Heureusement, depuis quelques années, on peut voir dans la campagne, à la croisée des chemins ou au bord des champs, des petites constructions, rudimentaires certes, mais qui témoignent de la culture authentique de la population autochtone. Il s'agit d'une potence d'un mètre de hauteur à laquelle pend un tube. D'après notre enquête, ce tube devait autrefois servir à enrouler ces bâches en matière plastique noire qui décorent si joliment nos campagnes (tôle et plastique sont les deux mamelles). Quant à la potence, nul ne s'étonnera de retrouver ici un symbole jalousement gardé : la pendaison est un mode de

suicide volontiers employé en France profonde. Mais on n'arrête pas le progrès. De ce tube phallique qui pend (ou qui se dresse ?) s'écoule une nourriture terrestre. En effet, des grains de blé ou d'orge peuvent être picorés par une fente ou des petits trous. Je dis bien picorés car seuls des oiseaux ont le droit de se servir. Et pas tous : les vautours n'ont pas le droit, ni les goélands, ni les hirondelles, ni les cincles. D'ailleurs, ils le savent car ils ne viennent jamais. Il faut être sur une liste appelée "gibier". Vous avez droit ainsi aux restos Mac Groc, déclarés d'utilité publique et subventionnés. Il paraît même que certains grocs font de fausses déclarations pour toucher des primes (c'est là que le problème se corse ! mais ce ne sont que des rumeurs).

Ainsi, ces petites constructions qui parsèment le paysage apportent une note pittoresque, d'autant plus que souvent, une branche de sapin - inattendue - vient les décorer. A proximité, on peut quelquefois trouver un petit bac rempli de cailloux, et d'un peu d'eau. Un détail me trouble : parfois une petite plaquette est plantée près de cet abreuvoir et c'est écrit dessus "EAU". Pour qui ?

GÉRARD BAUDRY

UNE HIRONDELLE FAIT LE PRINTEMPS

Cela va faire 18 ans que j'habite en Picardie maritime. J'ai vu disparaître de mon jardin les criquets, les hérissons, les rainettes, les musaraignes. Et maintenant les hirondelles. L'an passé, elles se sont installées le 1er avril, ont couvé aussitôt et ont eu six petits dans la saison. D'autres ont voulu construire leurs nids dans leur étable, mais ont été chassées. Il y avait donc chez moi (enfin ... chez elles !) une grande animation et j'étais sûre de les revoir.

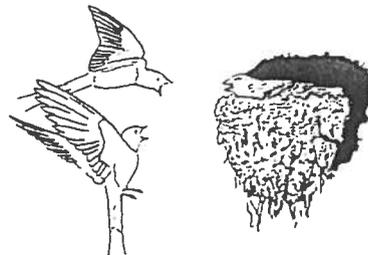
Hélas! le 7 mai, personne. Ou plutôt si : depuis 15 jours, une hirondelle, posée sur un fil, guette. Personne ne vient. Elle vient voir le nid principal, elle chante. Personne ...

Comme je vais les regretter.

Pendant un temps (deux, trois ans ?) les petits de mes hirondelles avaient toutes les peines du monde, une fois sortis du nid, à s'envoler hors de leur étable. Des moineaux de la cour, accrochés autour de la porte, criaient avec les parents.

Une fois une hirondelle est tombée morte sur le seuil de

l'étable. Les petits étaient élevés. L'adulte restant a chanté longtemps avec une plume dans le bec. Le chant était par force assez étouffé. Il a chanté encore plusieurs jours, la plume glissée en travers, sous une aile.



Je ne sombre pas dans l'anthropomorphisme ! Je raconte seulement ce que j'ai vu.

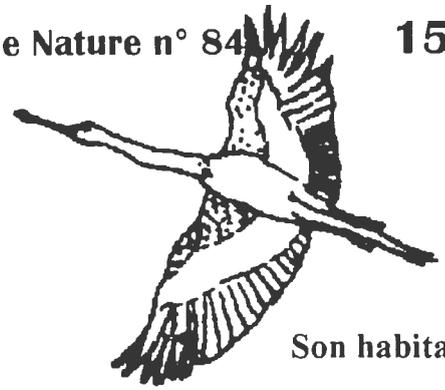
Oui, je vais beaucoup les regretter.

SIMONE BERTON

Remarque : nous aimerions recevoir plus souvent de tels témoignages, même plus courts. Tôt ou tard, tout le monde a quelque chose à dire, à raconter. Ne faites pas de fausse modestie : personne n'est spécialiste de l'écriture, tout le monde est bénévole. Et l'important ce ne sont pas les mots : c'est l'envie d'écrire et de participer.

LA RÉDACTION.

LA SPATULE BLANCHE (*Platalea leucorodia*, L. 1758)



Son habitat

Cet oiseau ne fréquente que de vastes zones humides. Cette espèce est toujours à la recherche de lieux de gagnage. Ce sont des eaux découvertes, de faible profondeur (20 à 30 cm au plus), riches en aliments (invertébrés, mollusques, etc.). Les colonies stationnent tantôt sur les rivages marins plats soumis aux marées, où se découvrent les vasières dans les baies et les estuaires, tantôt sur les lacs, étangs, terres inondées où les conditions sont favorables.

Son alimentation

Ce grand échassier utilise son bec comme organe tactile. La vue ne joue qu'un rôle secondaire dans la recherche des proies. L'oiseau exerce un va-et-vient avec son bec dans l'eau. Cette méthode se réalise très souvent en groupe lorsque les proies abondent.

En Baie de Somme, la Spatule blanche se nourrit en grande partie de crevettes et de mollusques, mais aussi d'autres

La côte picarde a toujours été un lieu de stationnement de la Spatule blanche lors de ses migrations qui la conduisent de ses lieux de nidification à ceux d'hivernage (Afrique de l'Ouest) et inversement. La baie de Somme est considérée par POORTER (1982, Néerlandais spécialiste des spatules blanches) comme une halte migratoire de première importance pour les oiseaux hollandais, au même titre en France que les estuaires de la Seine, de la Loire et de la Gironde et les marais de Vendée et de Charente.

Les lieux de haltes migratoires de cette espèce, comme le Parc ornithologique du Marquenterre ou les marais arrière-littoraux, doivent présenter une tranquillité inégalable et une zone de nourrissage, appelée encore zone de gagnage. De plus, si un milieu est favorable à cette espèce, il le sera également pour de nombreuses autres espèces, telles que les limicoles ou les anatidés.

L'évolution historique et les menaces pesant sur l'espèce

La Spatule blanche était signalée au XVI^e siècle, aux confins de la Bretagne et du Poitou, non loin du lac de Grand Lieu.

En 1943, une nichée suivant des adultes a sans doute été observée dans l'estuaire de la Loire et pourrait également provenir de Grand Lieu. Les premiers nids de spatules blanches ont été découverts sur ce site en 1981, avec 5 à 8 couples. Toutefois, il est aujourd'hui certain qu'un couple y nichait déjà depuis 1973 et qu'en 1974, il y en avait trois. Entre 1984 et 1986, la reproduction n'a pas été constatée. Les spatules blanches se reproduisent aux Pays-Bas. Chaque année, de 10 à 25 jeunes naissent sur le site de Grand Lieu. La faible population française de la

spatule blanche la rend encore fragile.

Identification

La reconnaissance de cette espèce n'est pas difficile. La combinaison du plumage blanc, du bec droit élargi et aplati à l'extrémité, du cou tendu au vol et des battements d'ailes rapides est unique parmi les grands échassiers européens.

Les adultes, semblables entre mâles et femelles, en plumage nuptial, sont tout blancs, à l'exception d'une tache d'un jaune orange à brunâtre, à la base du cou. Ils ont également une huppe jaunâtre retombant sur la nuque. De plus, le bec en forme de spatule est noir à l'extrémité jaune (d'où le nom de l'oiseau). Les pattes sont noires. Enfin le poids varie entre 1700 et 2000 g, pour l'adulte et son envergure est comprise entre 110 et 130 cm.

Les jeunes sont blancs et sans huppe. L'extrémité des ailes est noire. Le bec, déterminant dans l'identification des jeunes, est de couleur rose. Les pattes sont quant à elles gris ardoise. Une mue complète apparaît de janvier à mai.

La longévité de la spatule blanche est en moyenne de 15 à 20 ans (le maximum connu étant de 28 ans).



invertébrés aquatiques et de petits poissons. Cet oiseau est souvent dérangé sur la côte le jour, lors des mois de juillet et août, par les différentes activités estivales. C'est pour cette raison, que dès le matin, elle arrive pour se reposer sur le parc ornithologique du Marquenterre. Et c'est au crépuscule, le plus souvent, qu'elle rejoint les zones de gagnage (milieux favorables au développement des peuplements d'invertébrés aquatiques : qualité de l'eau, flore, ...).

La reproduction

L'oiseau peut nicher soit à même le sol, soit sur des nids de roseaux couchés dans les phragmitaies ou encore dans les arbres, sur des nids construits de branchages, semblables à celui du Héron cendré.

La Spatule blanche ne se reproduit pas en Picardie. Cependant plusieurs tentatives sont à signaler sur le littoral picard.

Les seuls lieux de reproduction se trouvent en Loire Atlantique, à Grand Lieu (avec environ 35 à 40 couples nicheurs) et deux autres petites colonies sont installées dans l'estuaire de la Loire et en Grande Brière.

La migration

Les oiseaux voyagent pour perpétuer l'espèce, se dirigeant vers les sites offrant les conditions optimales d'accueil (nourriture, calme et sécurité pour la progéniture).

En juillet, les colonies sont vite délaissées et des rassemblements se forment au bord des eaux favorables. C'est dans le courant des mois d'août et de septembre que les populations de spatules s'en vont, laissant quelques retardataires jusqu'en octobre et novembre. Des Pays-Bas, les colonies suivent les côtes atlantiques, s'arrêtant ici et là pour séjourner dans les baies,

les estuaires et les deltas. Puis elles arrivent au Portugal et en Andalousie et enfin le long du Maroc, de la Mauritanie et jusqu'au Sénégal où elles hivernent.

Le retour s'annonce assez tôt, puisque les premières arrivent aux Pays-Bas fin février. Mais la plupart y sont en mars, avec un mouvement qui se prolonge jusqu'en mai.

Pour mieux suivre la migration de cette espèce, une technique de suivi a été mise en place : le baguage coloré. Ce type de baguage permet d'identifier l'individu à distance. Depuis 1964, cette technique est utilisée aux Pays-Bas pour la Spatule blanche, sous la direction de M. Ernest P.R. Poorter. Durant le printemps 1994, 325 jeunes ont été bagués sur 760 couples nicheurs. En 1995, ce sont seulement 2 individus qui ont été bagués aux Pays-Bas. E. Poorter a jugé qu'il y avait un assez grand nombre d'oiseaux bagués pour achever son étude de suivi.

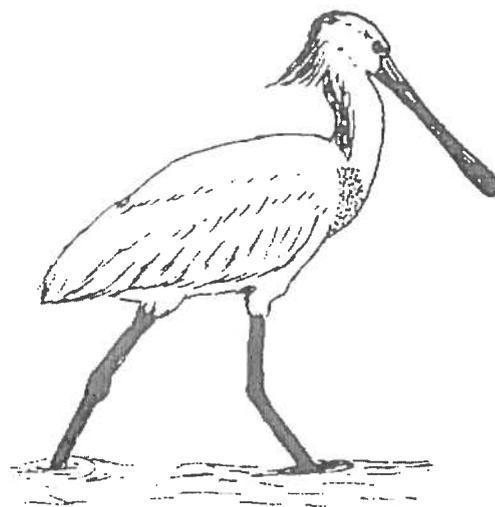
Le baguage des spatules blanches aux Pays-Bas est effectué sur les poussins de six semaines dans les nids aisément accessibles. Car c'est à six semaines que le baguage a le plus de succès (plus petit, la bague glisserait au bas de la patte, et plus âgé l'oisillon apeuré pourrait tomber du nid en essayant de voler).

Vers la conservation de l'espèce

Cette espèce si remarquable n'est représentée en Europe que par 5000 couples environ. Ses effectifs ont subi de fortes diminutions dans le passé et ont décliné en raison de la pollution des eaux par les résidus de pesticides mais aussi à cause de la disparition des grandes zones humides.

L'espèce est, aujourd'hui, inscrite sur la liste des oiseaux protégés ainsi qu'à l'annexe I de la Directive Oiseaux et l'annexe II de la convention de Berne.

Aussi la seule protection des colonies ne suffit plus à garantir son avenir



européen. Il s'agit de protéger et d'accroître les milieux humides favorables où elles hivernent, s'alimentent et se reposent. Des travaux d'aménagements et de gestion d'anciens marais asséchés, d'amélioration des ressources alimentaires ont été réalisés au parc ornithologique du Marquenterre et à celui du Teich (Bassin d'Arcachon), à la réserve naturelle de St Denis du Payré (Marais Poitevin), aux marais de Moëze (Charente Maritime), et bien d'autres sites en France, qui méritent d'être soulignés.

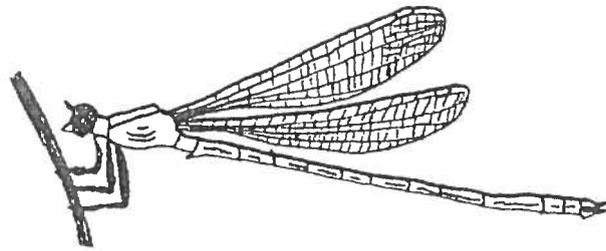
Cependant de nombreux sites en Plaine maritime picarde et dans les autres régions de France où séjourne cet oiseau, encore mal ou peu connus, sont fragilisés par la pollution et près de disparaître, alors qu'ils sont primordiaux pour la Spatule blanche.

VINCENT VILBERT

BIBLIOGRAPHIE

- Grands échassiers, Gallinacés, Râles d'Europe – Paul Géroudet – 1994 – Delachaux et Niestlé – p142 à 150
- Etude et suivi des spatules blanches en halte migratoire – Cas du parc ornithologique du Marquenterre - Vincent Vilbert – 1995 (Rapport de stage)

LES ODONATES



Les odonates ?

Leur origine lointaine, de plus de 280 millions d'années, remonte bien avant les dinosaures !

5600 espèces sont connues dans le monde, vivant pour une grande partie d'entre elles sous les tropiques, environ 140 espèces en Europe et 85 en France, avec certitude.

Les odonates (Ordre d'insectes aux mâchoires dentées), plus couramment appelées libellules, sont des insectes prédateurs, avec de grands yeux

globuleux, des ailes membraneuses et des couleurs souvent vives et parfois même métalliques, qui vivent près des mares, étangs et cours d'eau.

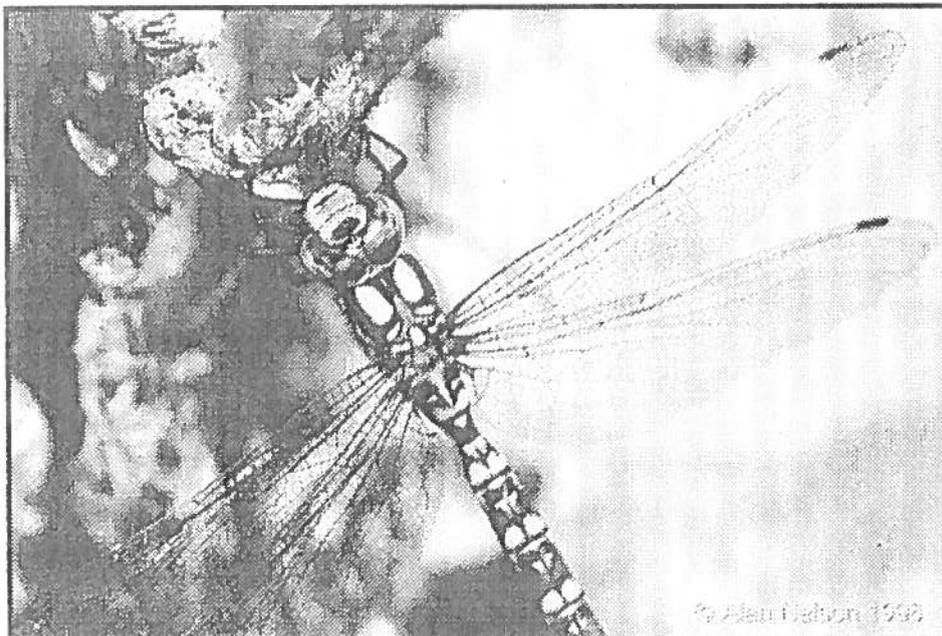
L'œuf est déposé soit dans les végétaux, soit dans l'eau directement, puis devient larve. La larve vit généralement un an dans l'eau (sauf pour certaines espèces allant jusque 5 ans) et se nourrit d'autres insectes ou larves aquatiques. Plusieurs mues auront lieu lors de sa vie larvaire. Puis arrivera la **mue imaginale** (transformation de la larve aquatique en adulte). Enfin l'adulte, qui se

nourrit également d'insectes, pourra se reproduire et prendre sa posture d'accouplement et formés un tandem (la femelle est attachée au mâle). Leurs comportements sont souvent uniques et surprenants comme les parades sexuelles, les pontes ou bien encore les comportements territoriaux chez les mâles.

Ces insectes se regroupent en sous-ordres ; les **anisoptères** (Libellules) et les **zygoptères** (Demoiselles). Les différences entre ces deux groupes sont les suivantes :

Zygotères (Demoiselles)	Anisoptères (Libellules)
Corps fin et élancé	Corps trapu et massif
Ailes antérieures et postérieures semblables, jointives et dressées au repos au - dessus du corps (sauf pour les Lestidae) <i>Zygotères</i> = paire d'ailes égales	Ailes antérieures plus larges que les ailes postérieures et maintenues au repos étalées de chaque côté du corps <i>Anisoptères</i> = paire d'ailes inégales
Yeux largement séparés	Yeux se rejoignent (sauf Gomphidae)
Vol peu rapide	Vol rapide et habile

VINCENT VILBERT

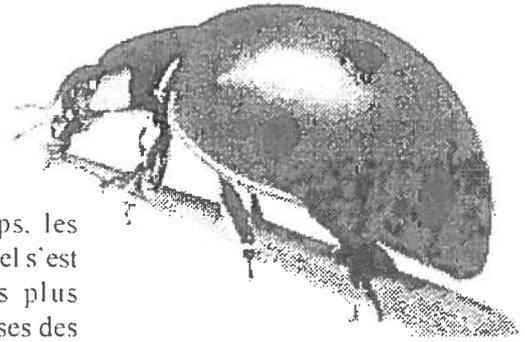


DOCUMENTATION

➤ Guide d'identification : Les Libellules d'Europe et d'Afrique du Nord - J. d'Aguilar - J.-L. Dommanget - 1998 - Delachaux et Niestlé

➤ Adresse du site Internet de la Société Française d'Odonatologie : <http://perso.wanadoo.fr/sfo.jean-louis.dommanget/>

LE MONDE DES INSECTES : différents moyens de lutte à l'étude actuellement



Après avoir constaté que les insecticides n'apportaient pas toutes les garanties en matière de préservation des sols et des eaux ainsi que des chaînes alimentaires mais au contraire contaminaient l'ensemble des milieux naturels menaçant ainsi la santé de l'homme, les chercheurs se sont tournés vers de nouvelles méthodes qui sont encore à l'heure actuelle à l'état d'expérimentation.

On a d'abord cherché à obtenir des plantes résistantes. Ainsi les généticiens essaient aujourd'hui de trouver et dupliquer en grand nombre les gènes de résistance vis à vis de tel ou tel insecte ou parasite et de les introduire dans les plantes cultivées qui développent ainsi cette faculté de résistance. De même les pratiques culturales ont progressé : alors qu'autrefois on privilégiait surtout les grandes plaines de monoculture, on s'attarde désormais à valoriser l'utilisation de rotations de polycultures comme l'alternance maïs/blé ou betteraves/pois...

Puis est venue l'utilisation des ennemis naturels des ravageurs que l'on appelle les «auxiliaires». En effet dans un écosystème équilibré, un animal est dans presque tous les cas la proie d'un autre, placé sur un niveau trophique supérieur... Les auxiliaires des cultures peuvent être de plusieurs types : il y a les prédateurs, les parasites, les micro-organismes parasites...

Parmi les insectes auxiliaires prédateurs utilisés dans la lutte biologique on distingue, entre autre, les coccinelles dont 65% sont aphidiphages, c'est à dire qu'elles consomment des pucerons... et 10% sont coccidiphages, c'est à dire qu'elles mangent des cochenilles... Une seule coccinelle peut ainsi dévorer jusqu'à 400 pucerons par jour...

D'autres insectes ont été élevés aux

même fins : citons les chrysops, les hémérobes dont l'élevage industriel s'est avéré trop coûteux. Certains plus connus, comme les fourmis rouges des bois dont une colonie peut compter de 100 à 500 000 individus, se nourrissent de pucerons et autres proies... Une seule de ces colonies peut ainsi ramener un kilo d'arthropodes par jour, soit 1000 insectes dont 20% utiles et 50% nuisibles... Dans une forêt de taille moyenne, elles ont ainsi ramené 72 tonnes par jour et 14000 tonnes en une année...

D'autres encore, au régime alimentaire plus floricole, présentent néanmoins un stade larvaire carnivore prédatant pucerons et cochenilles... Ainsi, dans une famille de diptères (mouches), une larve arrive à absorber jusqu'à 500 pucerons. Comme auxiliaires, on aurait encore pu parler de certaines punaises ou d'acariens.

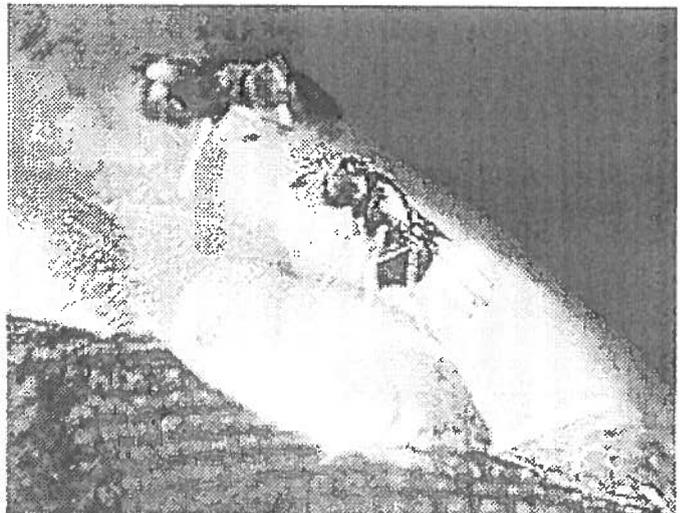
D'autres insectes se révèlent plus utiles par leur mode de vie parasite. On les appelle alors des parasitoïdes et sont souvent prédateurs en même temps que parasites. Les œufs sont généralement pondus sur la surface de l'hôte (qui porte le parasite). Après l'éclosion, les larves se développent à l'intérieur de l'hôte et s'attaquent aux graisses, tissu adipeux et organes vitaux. En effet, il n'y a jamais deux œufs pondus dans le même insecte par deux parasites différents, ce qui amplifie l'action de ces parasites.

D'autres parasitoïdes pondent uniquement sur la feuille des plantes qui servent habituellement de

nourriture aux ravageurs qui l'ingèrent. Alors qu'un prédateur tue plusieurs animaux au cours de sa vie brève, un parasitoïde (à l'état larvaire) ne peut éliminer qu'un seul insecte avant de se métamorphoser.

Par ailleurs, certaines mouches pondent dans les larves de certains papillons, certains œufs de ces lépidoptères parasitant la pyrale du maïs sont étudiés et produits près d'Antibes. Hormis les insectes, les poissons et les amphibiens peuvent se révéler d'ardents défenseurs des cultures car ils peuvent détruire de grandes quantités de moustiques... Ainsi à Hawaii, l'introduction d'un poisson mexicain, la gambusie, a permis de réduire de 60% la population de moustiques. Les oiseaux insectivores permettent bien souvent de prévenir des explosions démographiques de ravageurs.

D'autres organismes sont à l'étude également, comme les germes dit



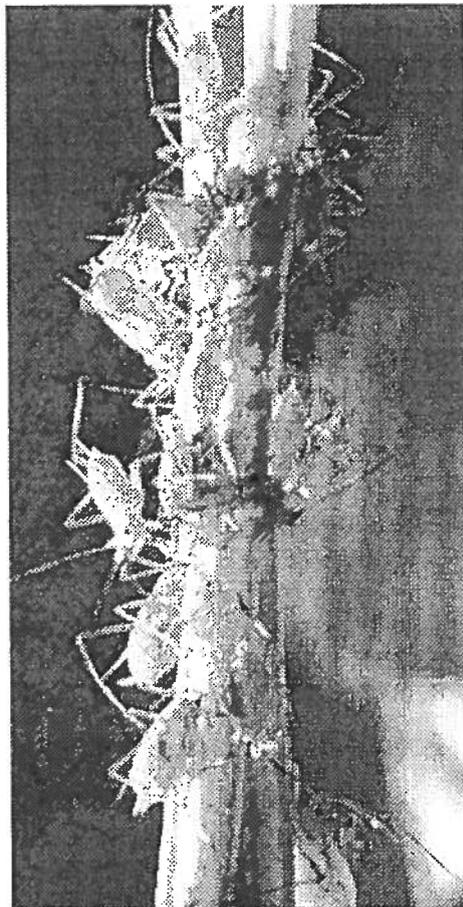
Les trichogrammes très étudiés pour la lutte contre la pyrale du maïs

«entomopathogènes» regroupant les virus, les bactéries, les champignons... provoquant diverses maladies. Différentes techniques à l'étude actuellement visent à réduire le potentiel biotique (de vie) des ravageurs, notamment en limitant la descendance des générations successives, ceci en provoquant des dérèglements fonctionnels du système nerveux, en perturbant la synthèse de la protéine dure qui recouvre la surface des insectes appelée cuticule ou en perturbant alors le système hormonal. On essaie enfin de trouver les substances qui permettraient d'altérer les organes de fécondation et le potentiel de fertilité. Certains composés modifient le comportement des insectes en le dérégulant complètement. Les troubles occasionnés empêchent alors la reproduction entre individus de même espèce. Ainsi distingue-t-on les allomones, les kairomones, les phéromones... Certaines de ces substances développent des réactions d'agrégation, de dispersion, d'alarme...

Les allomones par exemple sont des substances émises par les plantes qui servent de nourriture aux ravageurs. Elles provoquent alors un effet répulsif vis à vis des insectes. Dans d'autres cas, lorsqu'elles sont absorbées, elles induisent un effet antiappétant (qui coupe l'appétit et entraîne donc la mort). Les kairomones, substances émises par les plantes également, attirent les insectes qui les perçoivent. Ils sont ensuite piégés avec des insecticides classiques. Les phéromones sont généralement des molécules volatiles sécrétées par les insectes et réglant les relations entre individus de la même espèce. Les phéromones sexuelles sont émises par les femelles et reconnues par les mâles. Elles représentent un piège qui attire les mâles, permettant ainsi leur fécondation. Leur utilisation permet d'attirer les mâles à un même point, mâles qui seront ensuite détruits par pulvérisation d'insecticides ordinaires. Les phéromones d'alarme et d'agrégation incitent les insectes à former des amas et à se regrouper,

permettant leur éradication plus aisée par pulvérisation. Pour le maïs par exemple, on utilise des phéromones sexuelles pour entraîner des confusions dans la détection des femelles par les mâles de pyrales, ce qui provoque la mort des mâles par fatigue («mourir d'aimer» comme le chante Charles Aznavour !!!)

Un autre type de lutte est la lutte autocide qui essaie de réduire la fécondité du ravageur en introduisant dans la population sauvage des mâles stériles. Les femelles ne s'accouplant qu'avec un seul mâle, elles ne donneront aucun œuf. On incite également par voie



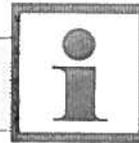
phéromonale à la reproduction d'espèces voisines proches, ce qui donne des individus stériles ou malformés (techniques que je trouve personnellement très dangereuses). La génération suivante est alors elle aussi en partie stérile... les mâles utilisés lors des lâchers sont stérilisés par injection de substances ou par rayonnement X... On essaie aussi dans certains cas d'introduire des agents létaux qui engendreront des individus non viables

(ce que je trouve également dangereux)...

Comme exemple de lâcher de mâles stériles entrant en compétition avec les mâles fertiles sauvages, citons celui d'une mouche d'Amérique centrale qui pond dans le cuir des bovins... ou celui d'une espèce de mouche méditerranéenne (de même que les luttes anti-moustiques dans les pays tropicaux...). Les techniques se basant sur les dérèglements des mécanismes endocrines, c'est à dire hormonaux, portent sur différentes catégories d'hormones comme celles provoquant la mue ou la fécondation de la carapace imperméable. Les substances hormonales synthétisées en laboratoire essaient de copier les molécules naturelles présentes chez les insectes. Celles-ci permettront de provoquer une mue plus précoce ou au contraire la formation d'une cuticule insuffisante, permettant en définitive d'accélérer ou de retarder le cycle des mues par rapport à la saison normale, les rendant alors très vulnérables aux insecticides car la «peau» n'est alors pas encore tannée, ou l'arrivée à l'âge adulte en plein hiver au lieu de l'été. On peut avoir l'effet inverse avec d'autres hormones qui bloquent les systèmes hormonaux et entraînent le passage direct de l'œuf au stade adulte terminal (non viable car mauvaise époque d'éclosion !). Enfin, pour en terminer, citons les substances qui provoquent des troubles du système nerveux. Certaines molécules de champignons et bactéries se révèlent avoir des pouvoirs insecticides, c'est pourquoi on essaie de copier les gènes qui expriment ces molécules pour les introduire dans le génome des plantes.

La lutte contre les ravageurs se révélera probablement encore longue, périlleuse et coûteuse. Alors qu'il y a 20 ans, on utilisait uniquement des produits chimiques, on tente aujourd'hui d'introduire la notion de lutte intégrée faisant intervenir les luttes chimiques et biologiques les plus appropriées.

GIOVANNI PHILIPPE



ABÉCÉDAIRE

C Chauffage

Toutes les maisons neuves sont maintenant isolées convenablement. Comme l'installation d'un chauffage électrique coûte moins cher que celle de radiateurs à eau avec chaudière, accélérateur, vase d'expansion et surtout stockage de carburant, les promoteurs livrent des maisons "tout électrique" (ils doivent certainement aussi avoir des avantages auprès d'EDF). Mais à l'usage, les habitants s'aperçoivent que ce n'est pas si confortable et, surtout, que c'est très cher. Beaucoup de logements sociaux sont ainsi équipés et les familles modestes ont beaucoup de mal à payer. Les impayés de chauffage concernent en quasi totalité le chauffage électrique. Ils sont 120 000 clients d'EDF à abandonner chaque année ce mode de chauffage et EDF s'inquiète. Réfléchissez bien avant de choisir une installation !

Source Réseau Sortir du nucléaire, 9 rue Dumenge 69004 Lyon

C Cosmétiques

Le 16 novembre dernier, le gouvernement anglais a interdit les tests sur des animaux vivants pour les cosmétiques, aussi bien pour les produits finis que pour les matières premières utilisées. Bravo Tony !

E Eléphants

Depuis que l'éléphant d'Afrique a été transféré en annexe II du CITES (Commerce International autorisé), 93 éléphants ont été trouvés morts au Tchad (entre novembre 97 et mai 98), 12 gardes tués en un an en République Centrafricaine, 70 éléphants morts au Zimbabwe, par des braconniers qui ont aussi assassiné 2 gardes du Parc National de Zakouma (Tchad).

Source Courrier de la Nature n° 177



O Ortolan

Maintenant, ceux qui en mangent encore (pouah !) n'ont plus intérêt à s'en vanter car il est protégé officiellement et légalement.

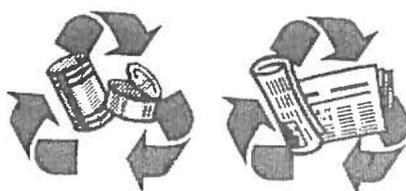
P Pesticides

Le 29 avril dernier, à Amiens, manifestation des chasseurs contre l'enrobage des petits pois !

Que devient un chasseur qui mange un pigeon qui a mangé des pois enrobés ?

R Recyclage

Malgré la campagne intensive qui prétend que les Français ont adopté le tri sélectif, quel est le pourcentage valorisé des ordures ménagères ? 4 %. Beaucoup de municipalités traînent encore les pieds, et les mentalités mettent du temps pour évoluer. Il suffit de voir ce qu'on appelle "des grandes personnes" jeter machinalement un papier par terre. Les pouvoirs publics



doivent prendre des mesures énergiques et coercitives pour encourager le tri et la valorisation. Tout est recyclable, sauf les déchets nucléaires. La recyclabilité doit être une priorité dans le choix d'un produit et il faut pénaliser les sur-emballages.

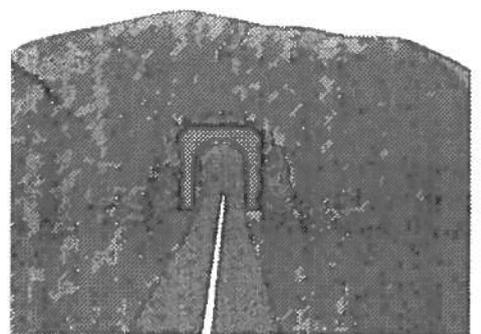
GÉRARD BAUDRY

T Tunnel

Deuxième accident grave. Beaucoup de poids lourds sont des bombes roulantes. Certains produits ne devraient pas être transportés de la sorte. Et il faudra encore d'autres accidents sans doute pour comprendre qu'il y a des limites :

- . les camions sont trop gros ;
- . ils transportent des produits trop dangereux ;
- . ils n'ont pas leur place à certains endroits ;
- . ils sont eux-mêmes dangereux pour les autres automobilistes.

GÉRARD BAUDRY



V Verdeille

30 avril : la Cour européenne des Droits de l'Homme déclare cette loi illégale et somme la France d'adapter sa législation.

GÉRARD BAUDRY



INFORMATIONS

AIGLE DE BONELLI : naissance en captivité

L'Union Nationale des Centres de Soins est heureuse d'annoncer la naissance de deux jeunes aigles de Bonelli ...

Parfois décriée par des associations de

protection de la nature, l'UNCS montre une fois de plus que les centres de sauvegarde de la faune sauvage participent à la protection d'espèces menacées. Même si le lot quotidien de ces structures est surtout l'accueil

d'oiseaux appartenant à des espèces communes, leur volonté de se développer et d'acquérir des compétences sert également des espèces menacées de disparition.

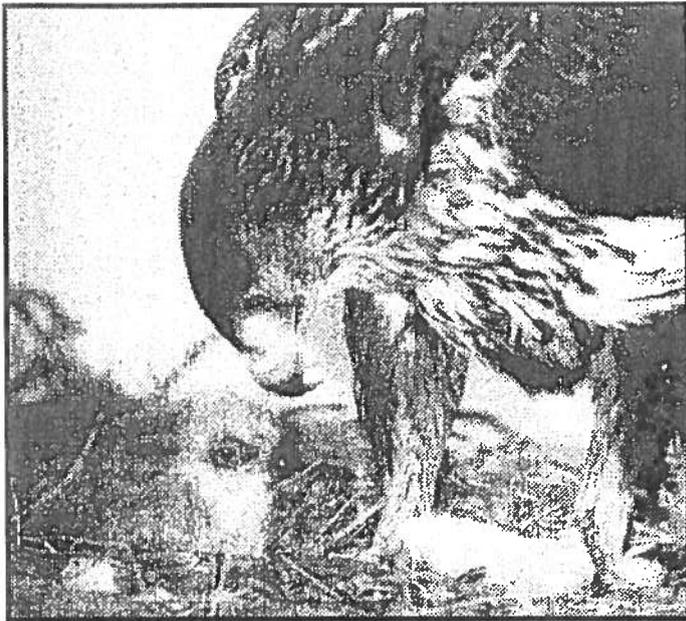
L'aigle de Bonelli fait partie de celles-ci. Il y a une dizaine d'années déjà, alors que des

sceptiques doutaient des capacités de réadaptation à la vie sauvage des oiseaux blessés et soignés dans les centres de soins, l'observation dans la nature d'une femelle d'aigle de Bonelli baguée, élevant ses jeunes, a prouvé qu'un oiseau blessé pouvait à nouveau jouer son rôle.

Après la naissance d'un premier poussin de cette espèce dans le centre UNCS d'Ardèche (Jean-Claude MOURGUES), un second est né dans le centre UNCS de Vendée (Christian PACTEAU) le 24 avril dernier.

Les parents s'occupent parfaitement de leur jeune, ce qui est prometteur pour l'avenir.

PATRICK THIÉRY



URGENT - URGENT - URGENT

Voici le bilan au 03 août 1999 de la pétition pour une meilleure protection des oiseaux migrateurs.

Total = 860 580 signatures dont France:696359 et reste Europe : 192 941.

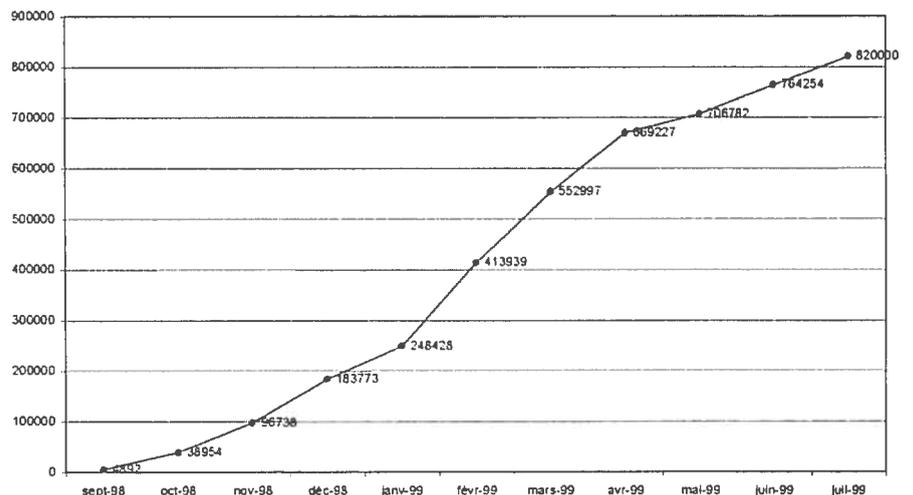
Il ne reste plus maintenant que 40 jours pour contrebalancer les 1,6 million de signatures des chasseurs européens.

Alors, si ce n'est pas encore fait, signez la pétition, faites-la signer autour de vous. Les pétitions sont disponibles en nombre à notre local, ainsi que sur notre site internet (<http://www.multimania.com/picardienature>).

Attention!! La date limite est fixée au **31 octobre** prochain. Alors, n'attendez plus et faites un geste en faveur des oiseaux migrateurs.



Evolution du nombre de signatures en France



JEUX

MOTS CROISÉS

Proposés par Gérard Baudry

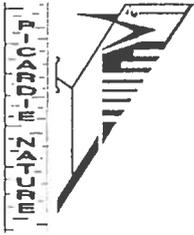
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1			■				■						■
2								■					
3						■			■				
4	■								■		■	■	
5			■	■	■								
6		■									■		
7						■					■		
8		■										■	
9							■		■				
10										■			

Horizontalement

1. Un peu de vice - Souvent intérieur - Mésange
2. A gazer ! - D'eau ou des genêts
3. Victime du prédateur - Voyelles - Comme le battement d'ailes du héron cendré
4. La moitié du genre humain
5. Fin de lettre - Capricieux
6. Plus petit carnivore d'Europe - Sinistres consonnes
7. Forêt de conifères qui borde la toundra - Dieu du vent - Asphodèle et asticot l'ont en commun
8. D'été ou d'hiver
9. Blonde amoureuse - Ile bretonne
10. Gauches - Souvent gros

Verticalement

- A. Représentant - Il crie fort
- B. En mâles de biches - Queue de morse
- C. Il devait aimer les animaux ! - Les femmes n'aiment pas sa bosse !
- D. Fait sortir le loup du bois - La femme est celle de l'homme (dit-il)
- E. Souris à grandes oreilles
- F. Extrémités d'un rond - C'est comme ça que je l'aime - Démonstratif
- G. Se dit d'une laine pas encore lavée
- H. Asie mineure
- I. Ver sans tête - Célèbre arquebusier
- J. Pas faciles
- K. Belle ou pas, elle est bien entourée - Peut se passer à table
- L. S'inspire du bouchisme - Toujours en guerre quelque part dans le monde - Aimée de Zeus
- M. Déprimant.



**Adhésion à l'association Picardie Nature,
abonnement à la revue trimestrielle
et à la revue ornithologique "L'Avocette"
Année 1999**

Cochez les cases correspondant à vos choix

Renouvellement nouvelle adhésion / abonnement

NOM.....Prénom.....

Noms et prénoms des différents adhérents.....
(pour adhésion couple et famille)

Adresse.....

.....Téléphone (facultatif).....

Code postal.....Ville.....

s'agit-il d'une nouvelle adresse oui non

Adhésion à l'association PICARDIE NATURE	montant à verser
Moins de 16 ans.....25F.....	
Normale.....60F.....	
de soutien.....plus de 60F.....	
Couple.....90F.....	
Famille.....90F+10F par enfant.....	
Don.....	
Don de soutien pour le centre de soins.....	
Don de soutien pour la protection des busards en Picardie.....	
Abonnement à la revue " Picardie Nature "	
4 n° par an50F.....	
Abonnement à la revue " L'avocette "	
1 volume soit 2 à 4 fascicules : 100F si adhésion à Picardie Nature..	
.....120F sans adhésion à Picardie Nature	
Règlement total :	

Chèque bancaire CCP Espèces Autre :

Règlement à l'ordre de Picardie Nature

Merci de retourner ce bulletin accompagné de votre règlement à :

Picardie Nature- BP 835 - 80008 AMIENS Cédex 1

Souhaitez-vous un reçu fiscal (dons uniquement): oui non

